

**PROCÈS-VERBAL DE LA 33<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ANNUELLE**  
**RÉGIME DE RETRAITE DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES**  
**DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

---

Procès-verbal de la trente-troisième (33<sup>e</sup>) assemblée annuelle du Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval (RRPPUL) tenue le mercredi 27 août 2025, à midi, présentée à l'amphithéâtre Hydro-Québec et en Webinaire.

Membres du Comité de retraite présent.e.s :

Marie-Claude Beaulieu, présidente  
Claire Bilodeau  
Nicolas Bouchard Martel  
Stéphane Chrétien, vice-président  
Claude Godbout  
Gabriel Power

Personnes invitées :

Sébastien Chabot, directeur – Placements, Bureau de la retraite  
Joël Joncas, directeur – Comptabilité et contrôles internes  
Martin Latulippe, directeur général sortant, Bureau de la retraite  
Isabelle Morneau, directrice – Service-conseil et actuariat, Bureau de la retraite

Au total, ce sont quarante-six (46) personnes qui ont assisté à l'assemblée annuelle, dont vingt-cinq (25) en ligne.

---

**1. Ouverture de l'assemblée**

La présidente du Comité de retraite, Marie-Claude Beaulieu, souhaite la bienvenue à l'assemblée et propose l'ouverture de la trente-troisième assemblée annuelle du Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval.

Elle présente les membres du Comité de retraite et les remercie de leur implication.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

La présidente présente le projet d'ordre du jour. Sur proposition de Claire Bilodeau, dûment appuyée par Louis Adam, le projet d'ordre du jour est adopté tel que proposé.

## **3. Adoption du procès-verbal de la 32<sup>e</sup> assemblée annuelle du Régime**

Le procès-verbal de la 32<sup>e</sup> assemblée annuelle est disponible sur le site Web du RRPPUL. Cette information était mentionnée sur l'avis de convocation. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, sur proposition de Stéphane Chrétien, dûment appuyée par Claire Bilodeau.

## **4. Rapport de la présidente**

La présidente expose brièvement les principaux éléments expliquant la stabilité de la situation financière du RRPPUL avec les résultats de l'évaluation actuarielle produite au 31 décembre 2024 et les rendements obtenus.

Elle présente la structure de gouvernance mise en place par les quatre régimes de retraite de l'Université Laval et la structure de direction de l'équipe du Bureau de la retraite.

La présidente remercie chaleureusement Louis Adam, qui a présidé le Comité au cours des trois dernières années. Louis a été membre du Comité pendant plus de treize ans. Durant cette période, il a également agi à titre de professeur-conseiller et a assuré l'animation des ateliers de préparation à la retraite.

Elle informe ensuite l'assemblée qu'un changement à la direction du Bureau de la retraite est survenu en juin 2025. En effet, Martin Latulippe prendra sa retraite, et Pascale Simard lui succédera à titre de directrice générale du Bureau de la retraite.

La présidente tient à souligner l'apport exceptionnel de Martin, qui a occupé les fonctions de secrétaire du Comité de retraite et de directeur général pendant plus de trente ans. Elle lui adresse ses remerciements sincères pour son engagement et lui souhaite une excellente retraite.

## **5. Données financières**

### **5.1 Rendements des volets**

Sébastien Chabot fournit de l'information sur les rendements obtenus en 2024, tant au niveau de la caisse de retraite que des différentes catégories d'actifs. Il présente

également les principaux mandats en cours de suivi et communique de l'information sur les rendements de l'année 2025.

Les répartitions d'actifs pour le Volet antérieur et le Second volet y sont aussi présentées.

### 5.2 *Évolution de l'actif net ajusté*

Joël Joncas présente les principales informations financières du Régime pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024. Il résume les principaux éléments constituant l'actif du Régime de retraite et son évolution au cours de l'année 2024, pour chacun des volets.

### 5.3 *Évaluation actuarielle*

Martin Latulippe présente les principaux résultats de l'évaluation actuarielle du RRPPUL au 31 décembre 2024 pour les deux volets du Régime.

## 6. **Services à la clientèle**

### 6.1 *Rapport d'activités 2024*

Isabelle Moreau présente le nombre de dossiers traités pour le RRPPUL par le Bureau de la retraite au cours de l'année et les principaux services offerts par le Bureau de la retraite.

### 6.2 *Profil de la clientèle*

Isabelle Moreau présente les différentes données démographiques du RRPPUL en date du 31 décembre 2024.

### 6.3 *Outils de communication*

L'assemblée est informée des moyens de communication utilisés par le Bureau de la retraite pour rejoindre sa clientèle. Toute personne active ou retraitée a accès au portail en ligne du Bureau de la retraite et une description du contenu du portail est présentée.

### 6.4 *Modifications aux dispositions*

Isabelle Moreau informe l'assemblée que l'amendement n° 41\* a été adopté le 14 juin 2024 concernant le retrait du provisionnement des reliquats de solvabilité, conformément à un changement législatif.

Elle rappelle les paramètres d'indexation des rentes du Second volet en vigueur qui sont maintenus pour le 1<sup>er</sup> janvier 2028 en vertu de l'évaluation actuarielle 2024.

## **7. Politique de placement**

Martin Latulippe présente les ajustements apportés à la répartition stratégique des placements des deux volets du Régime. Il souligne notamment la modification effectuée au Volet antérieur, consécutive à l'achat de rente réalisé en 2024. Il aborde également les changements touchant les deux volets, en lien avec la gestion du risque de taux d'intérêt, visant à aligner la durée des actifs sur celle des passifs.

Par ailleurs, il mentionne qu'en 2025, le Comité de retraite a pris la décision de se retirer des actions des marchés émergents pour les deux volets, au profit d'un réinvestissement en actions mondiales.

## **8. Gestion des risques financiers**

La politique de financement établit les principaux risques financiers du Régime pour chacun des volets et identifie les mécanismes de contrôle de ceux-ci.

Un tableau pour chacun des volets présente l'état d'avancement de constitution des mécanismes de sécurité. L'évaluation actuarielle 2024, la révision de la Politique de placement et l'achat de rentes sont reflétés dans les tableaux de bord.

## **9. Rapport sur la gouvernance**

La présidente présente les travaux réguliers du Comité de retraite visant à optimiser la gouvernance du RRPPUL.

Elle mentionne également que toutes les personnes membres du Comité ont rempli une déclaration d'intérêts et un engagement de confidentialité, afin de respecter les renseignements personnels traités lors des réunions et de s'assurer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts entre les activités au Comité de retraite et les activités personnelles de chaque membre du Comité.

La présidente aborde la révision de la Politique d'investissement responsable et durable qui se trouve intégrée depuis de nombreuses années à la Politique de placement. Elle explique les axes sur lesquels la nouvelle politique est basée et présente quelques indicateurs pour la dernière année.

**10. Élection d'administrateurs (s'il y a lieu)**

La présidente résume les dispositions légales prévoyant que les personnes participantes actives et les personnes retraitées peuvent, si elles le désirent, procéder à l'élection d'un membre avec droit de vote et d'un second membre sans droit de vote. Les personnes désignées sont actuellement :

	Membres actuels
Membre désigné par les personnes participantes actives avec droit de vote	Claire Bilodeau
Membre désigné par les personnes participantes actives sans droit de vote	Gabriel J. Power
Membre désigné par les personnes participantes non actives avec droit de vote	Claude Godbout
Membre désigné par les personnes participantes non actives sans droit de vote	Claude Paradis

Cette année, trois postes de membre arrivent à échéance :

- Membre désigné par les personnes participantes actives avec droit de vote;
- Membre désigné par les personnes participantes actives sans droit de vote;
- Membre désigné par les personnes participantes non actives avec droit de vote.

La titulaire du poste de membre désigné par les personnes participantes actives avec droit de vote, Claire Bilodeau, a informé le Comité qu'elle ne désirait pas se représenter à nouveau. La présidente la remercie pour son implication au Comité de retraite.

Conformément à la procédure de mise en candidature proposée avec l'avis de convocation, la présidente indique que trois mises en candidature ont été reçues dans le délai prescrit (une seule pour chacun des postes en élection):

- Marie-Hélène Gagnon pour le poste de membre désigné par les personnes participantes actives avec droit de vote;
- Gabriel J. Power pour le poste de membre désigné par les personnes participantes actives sans droit de vote;
- Claude Godbout pour le poste de membre désigné par les personnes participantes non actives avec droit de vote.

La présidente déclare donc Marie-Hélène Gagnon, Gabriel J. Power et Claude Godbout élus membres du Comité de retraite et les remercie pour leur implication.

**11. Période de questions**

Un participant a demandé des précisions sur l'incidence de la défalcation des salaires sur les prestations du RRPPUL. Il est rappelé que ce sont le SPUL et l'Université qui sont responsables des modifications ou bonifications du Régime. Le Comité de retraite est responsable d'administrer le Régime tel qu'il est. La présidente suggère de soumettre la question au syndicat, en lien avec les fonds du compte de défalcation.

**12. Clôture de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 13 h 10.

Pascale Simard  
Secrétaire du Comité de retraite

Le 27 août 2025